

Questions sur les ordinations au sein de nombreuses Eglises dites gnostiques

Depuis maintenant plusieurs années fleurissent dans certains milieux revendiquant une qualité « initiatique », des groupements se déclarant « Eglise Gnostique ».

I Présentation des courants

1 - La première « Eglise Gnostique » a pour origine **Jules DOINEL** qui affirmait avoir été consacré évêque gnostique, par Guilhabert de Castres, à l'occasion d'une séance de spiritisme chez Lady Caithness, en l'automne 188 ... (1)

Il s'entend qu'une telle « consécration » ne saurait être reconnue, sans qu'il soit besoin de s'attarder sur les conditions de validité qui président à l'administration des sacrements au sein de l'Eglise Indivise.

L'histoire montre qu'une grande partie des personnes prétendant au titre et à la charge d'Evêque dans le cadre d'une « Eglise Gnostique », sont issus de la filiation dite spirite ou de **DOINEL**, dès lors qu'ils se rattachent aux courants issus des successeurs de celui qui se considéra comme le Patriarche de l'Eglise Gnostique (2)

2 - Une prétendue filiation gnostique serait issue de **LAGREZE** qui, aux dires de **Robert AMBELAIN** aurait été consacré en deux minutes par **Victor BLANCHARD**, détenteur d'une filiation apostolique pour sa part, de laquelle sont issus Henri Meslin, Jean Chaboseau, Jules Boucher. (2).

Quand bien même on ne saurait contester – comme cela sera exposé – la validité de la consécration épiscopale de **Victor BLANCHARD**, il n'en demeure pas moins qu'une cérémonie constituée par une simple chirotonie, ne suffit pas à faire un évêque au motif que l'intention de faire ce que fait l'Eglise n'est pas remplie.

3 - Avant d'en venir à la filiation apostolique passant par **Mgr GIRAUD**, il convient d'observer que l'on peut légitimement douter de la validité d'une filiation passant par **Roger MENARD**, au motif d'une part qu'aucun acte de consécration de **MERNARD** par **Victor BLANCHARD** n'est livré à l'historien, que de

seconde part, celui qui aurait bénéficié d'une consécration épiscopale de la part de **MENARD**, à savoir **Robert AMBELAIN**, nous livrait un acte manuscrit où la date de la cérémonie de consécration épiscopale (15 juin 1946) venait contredire la date d'enregistrement dudit acte (3.10.1943) (3).

De la filiation dite **MENARD** dont aucune preuve tangible ne fut jamais rapportée, et de laquelle dépendra toute la transmission « apostolico-gnostique » de **Robert AMBELAIN**, reprenant nos archives, nous extrayons une lettre de **René CHAMBELLANT**, témoin de toute cette époque et compagnon de **CHEVILLON** déclarant : « *Fieschi insiste lourdement pour que je lui fasse parvenir une photocopie de la lettre d'Ambelain où il dit que sa consécration lui avait été donnée par Delarue.* » (4)

4 - Conscient de ce que l'assemblée qui se déclarait « Eglise Gnostique » pouvait ne pas répondre aux critères de l'Eglise Indivise quant à la validité des ordinations prétendument reçues et perpétuées en sein, tant en cette fin du XIX^e, qu'au cours du siècle suivant, successivement **Jean BRICAUD** et plus tard **Constant CHEVILLON** demandèrent à recevoir les Ordres de Mgr GIRAUD, Patriarche de l'Eglise Gallicane, en cette époque où les Eglises indépendantes étaient catholiques – au sens où l'entend la Tradition des Père et selon la définition de **St Vincent de Lérins** -, pour la France c'était le Gallicanisme, pour d'autres pays c'était ce que l'on nomme les Eglises Vieilles Catholiques.(5)

Ainsi se présente le tableau des Eglises dites gnostiques, dont il reste à définir selon les critères de l'Eglise Indivise, si elles disposent d'une réelle filiation apostolique, avec ce que cela sous-tend, la capacité d'administrer l'ensemble des sacrements et notamment le sacrement de l'Ordre.

II L'Intention de faire ce que fait l'Eglise

Avant d'examiner ce que signifie cette disposition que constitue l'intention, il échet de comprendre ce qu'est l'Eglise.

1 – L'Eglise demeure Indivise par la reconnaissance mutuelle des Eglises locales dans l'administration des Sacrements.

10 -La Tradition Byzantine définit l'Eglise comme « *la communion (= unité spirituelle rigoureuse de foi et de vie) des Eglises locales d'Alexandrie, Antioche, Jérusalem, Constantinople, Chypre, Grèce, Crète, Géorgie, Russie, Finlande, Roumanie, Serbie, Bulgarie, Albanie, Pologne, ainsi que des communautés d'Amérique du Nord, du Canada, d'Australie, d'Afrique noire, d'Europe occidentale (notamment France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, etc.) qui suivent la tradition des Sept conciles œcuméniques. « Orthodoxie » veut dire en grec « juste glorification » ».* (6)

11 – La Tradition Latine définit l'Eglise comme « *le rassemblement de tous les baptisés affirmant leur foi en Jésus ressuscité. Organisée en communautés ayant chacune sa structure et regroupées dans des ensembles appelés Eglise locale. En raison des séparations intervenues au sein du christianisme on distingue l'Eglise catholique romaine dont le chef spirituel est le Pape, les Eglises orthodoxes et les Eglises issues de la Réforme. »* (7)

12 Ainsi que le rappelle **ORIGENE**, c'est sur la foi de Pierre que l'Eglise est bâtie (8), « *Cette pierre est le Christ et c'est en vertu de cette onction que tous ont été appelés chrétiens.* » précise bien **Thomas d'Aquin** (9), ce n'est donc pas pour la Tradition des Pères sur l'Apôtre, mais sur la Foi de Pierre, que l'Eglise est bâtie. Cette foi, exprimée par l'Eglise, répond à la définition que **Saint Vincent de Lérins** donne du mot catholique que l'on peut résumer à la suite de son *Traité pour l'antiquité et l'universalité de la Foi* : est catholique ce qui a toujours été cru, partout et par tous (10).

2 - L'Eglise s'inscrit dans une Tradition qui ne permet pas des arrangements au gré des intérêts ou des « illuminations » de certains qui seront souventes fois qualifiés d'hérétiques comme pour ce qui est de la pensée Gnostique en général, où le *Contre les Hérésies* d'**Irénee de Lyon** en critiquant les gnoses païennes ou la fausse gnose, expose les bases de la Révélation. Qu'il nous plaise de rappeler cette affirmation Romaine que nous partageons, au sens où l'Eglise universelle est l'Eglise Indivise : « *L'Église universelle apparaît comme un peuple qui tire son unité de l'unité du Père et du Fils et de l'Esprit Saint.* » (11)

Cette unité, est la conséquence de la Révélation Chrétienne, enseignée par Jésus+Christ et réaffirmée par les conciles œcuméniques, assemblées formées pour rappeler les termes de la Foi, face à une pensée nouvelle et contraire à la Révélation.

L'Eglise universelle ou Indivise, de laquelle on ne peut rien retrancher ni rien ajouter quant au dépôt qui la constitue au plan de la Foi telle que soumise aux critères rappelés par **Vincent de Lérins**, fait que les structures souhaitant se déclarer comme appartenant à l'Eglise, doivent épouser tel qu'il se présente, ledit Magistère et se trouver dès lors en communion ou en pleine harmonie au moins, avec la Tradition manifestée par les Eglises locales fidèles à l'orthodoxie rappelée.

Il ne peut sans cette condition, y avoir d'intention, cette fameuse « *intention de faire ce que fait l'Eglise* » si le groupe revendiquant ladite intention, ne répond pas aux critères qui définissent au plan général et selon les situations dans chaque cas particulier, les conditions définies par l'Eglise.

III Sur les conditions permettant la validité du sacrement de l'Ordre

En ce qui touche l'Orient Chrétien, validité et licéité vont de pair, attendu que les Eglises Locales sont préalablement clairement définies et que toute nouvelle Eglise doit être admise dans le tronc des Eglises déjà reconnues. Toute ordination prétendument faite dans l'esprit espéré de l'Eglise Byzantine en dehors de l'une de ces Eglises unies à Constantinople, sera par ces dernières, non reconnue.

Les sacrements de l'Eglise Indivise peuvent être regroupés selon trois domaines :

- Les sacrements d'initiation :
 - Baptême
 - Confirmation
 - Eucharistie
- Les sacrements de guérison :
 - Réconciliation
 - Onction des malades
- Les sacrements du service de la communion :
 - Ordre
 - Mariage

C'est ce dernier sacrement, celui de l'Ordre, qui est prétexte à notre réflexion.

L'Ordre s'inscrit dans le groupe des sacrements du service de la communion.

Le service de la communion suppose et nécessite une communion avec l'Eglise Indivise dont, si la pierre d'angle est bien évidemment le Christ, l'unité du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint : « *l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit.* » (**Jean XIV, 26**), l'Esprit-Saint sera donné par Jésus+Christ aux apôtres, le soir de Sa résurrection : « *Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Après ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit: Recevez le Saint-Esprit.* » (**Jean XX, 21,22**) : ainsi sont les débuts de l'Eglise dont l'unité résulte d'une même Foi, en ce que fidèle à l'enseignement des conciles œcuméniques qui expriment l'universalité de la foi et de la pratique chrétienne.

Quand bien même une assemblée de chrétiens - c'est-à-dire faite de croyants en la résurrection de NSJ+C, alors qu'à défaut vaine serait notre foi comme le rappelle l'apôtre, car « *si Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est donc vaine, et votre foi aussi est vaine.* » (**I Cor. XV, 14**) - se réunissait pour célébrer un culte, ce rite, cette pratique, n'engagerait pas –si j'ose dire – l'Eglise au titre de « *intention de faire ce que fait l'Eglise* » parce qu'il manquerait la communion à savoir la stricte fidélité dans la Foi et la pratique chrétienne de l'Eglise Indivise.

Le Mystère de l'Eglise dans l'administration et la réception des sacrements, répond à une pratique liturgique liée aux Personnes Divines, un sacrement n'est pas le fruit d'un « acte magique » conséquence d'une seule volonté humaine et/ou d'une quelconque mécanique, il s'inscrit dans une totale communion des personnes physiques aux Personnes Divines, selon l'Institution venant de Dieu, dans la Foi de Sa Révélation telle que rappelée par les Conciles œcuméniques et la pratique chrétienne universellement admise par la Tradition de l'Eglise Indivise.

Convient-il de rappeler que le ministère ecclésial est un service au profit de l'Eglise Priante, Souffrante, Militante, qui comprend non seulement le peuple des baptisés, mais en fait tout le champ de la Création.

Ce Service, ne s'assimile pas et n'est pas une initiation ou une étape dans la voie dite illuministe : il suppose un Appel de Dieu, qui sera concrétisé par la Vocation ou appel de l'Evêque sous réserve du respect préalable des conditions répondant à

cette dignité : le Désirant ne peut en effet échapper à l'acquisition d'une solide formation et spirituelle et intellectuelle, quant à ce dernier mot s'il peut être employé, signifie une très bonne connaissance de l'enseignement des Pères, donc des divers domaines de la théologie, de la liturgie, du droit de l'Eglise notamment, et disposer bien évidemment des qualités pastorales nécessaires à l'exercice de ce service.

De la sorte, l'Ordination dans l'Eglise Indivise, telle que rappelée, est bien éloignée de l'esprit qui anime les « demandeurs » appartenant à ces « mouvements Gnostiques », confondant initiation maçonnique et ordination sacerdotale : **Ivan de la THIBAUDERIE** écrit : « *Or ce rite de Memphis-Misraïm, traditionaliste et chrétien, (l'est-il encore en dehors de l'Ordre de Lyon ?) qui groupe martinistes et gnostiques, comprend un grade le 66°, de Patriarche Consécrateur dont l'insigne distinctif est un sautoir violet.... Il sera alors nécessaire d'établir avec certitude et précision le rite de collation du grade de 66° de Memphis-Misraïm, celui des consécration de l'Eglise Gnostique et si ces cérémonies respectent les formes et formules traditionnelles du Pontifical il y aura une présomption raisonnable de succession catholique dans la maçonnerie de Memphis-Misraïm.* » (12).

Gérard KLOPEL en article paru dans le bulletin intérieur de son Obédience en sa qualité de SGMG, déclare quant à ce 66° grade et sur la similitude entre Ordination et Initiation: « *Pour répondre très clairement à Monsieur de la THIBAUDERIE, il est évident que, transmis tel quel, il ne saurait donner à ses titulaires la filiation épiscopale... En revanche ce degré ayant été transmis, sauf très rares exceptions, à des Frère qui possédaient déjà ou qui reçurent en même temps la filiation épiscopale authentique, dans les normes traditionnelles (...) il est bien exact d'affirmer que notre Rite, entre autres Initiations, a la possibilité de transmettre la filiation Apostolique.* » (13)

Outre le fait que ne résistera à aucun examen d'un ordre ecclésial (théologique, canonique, liturgique) la reconnaissance du 66° Degré de Memphis-Misraïm comme équivalent à une Ordination Sacerdotale, à supposer que soit effectuée successivement par voie de relation, une cérémonie s'apparentant aux rites de l'Ordination Sacerdotale, la confusion admise et reconnue, - comme rappelée par **Gérard KLOPEL**, SGMG et successeur de la lignée disons ésotérique

d'AMBELAIN -, entre Initiation et transmission de la filiation apostolique, rend d'office invalide l'intention de faire ce que fait l'Eglise Indivise !

Rappelons ce que nous écrivions plus haut : « *Le Mystère de l'Eglise dans l'administration et la réception des sacrements, répond à une pratique liturgique liée aux Personnes Divines, un sacrement n'est pas le fruit d'un « acte magique » conséquence d'une seule volonté humaine et/ou d'une quelconque mécanique, il s'inscrit dans une totale communion des personnes physiques aux Personnes Divines, selon l'Institution venant de Dieu, dans la Foi de Sa Révélation telle que rappelée par les Conciles œcuméniques et la pratique chrétienne universellement admise par la Tradition de l'Eglise Indivise.* »

Or, l'essentiel de ces mouvements qui prétendent au gnosticisme (14), pourraient l'être, sans répondre aux conditions d'une Gnose, en ce que, comme le souligne **Gabriel BUNGE** « *Le gnosticisme est un phénomène à multiples facettes... Il s'agit plutôt d'une tournure d'esprit bien précise, qui se retrouve dans les manifestations les plus disparates de cet adversaire de l'Eglise, le premier en date et sans doute le dernier* » (15). En revanche, « *Le trait caractéristique qui distingue la gnose chrétienne, c'est qu'elle a son fondement dans l'être personnel de Dieu et dans l'être personnel de la créature à son image. La gnose est quelque chose qui se passe entre des personnes, et dont l'initiative, en dernier ressort, relève de Dieu.* » (16).

Il ne s'agira pas d'aller plus outre dans une explication de la Gnose Chrétienne qui ne semble pas la préoccupation des détenteurs de prétendues filiations apostoliques gnostiques, seulement nous préciserons à l'école des Pères, la Connaissance s'acquiert par la Foi, car « *C'est par la foi que nous reconnaissons que le monde a été formé par la parole de Dieu, en sorte que ce qu'on voit n'a pas été fait de choses visibles.* » (**Héb. XI, 3**) La Foi conduit à une relation donnant naissance à l'amitié avec Dieu « *Ainsi s'accomplit ce que dit l'Écriture: Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice; et il fut appelé ami de Dieu.* » (**Jacques II, 23**)

Cette Amitié résulte d'une conscience qui engage l'Ami à des Devoirs, lui qui a bénéficié de cette sagesse « *que nous prêchons parmi les parfaits, sagesse qui n'est pas de ce siècle, ni des chefs de ce siècle, qui vont être anéantis; nous prêchons la*

sagesse de Dieu, mystérieuse et cachée, que Dieu, avant les siècles, avait destinée pour notre gloire » déclare l'Apôtre (**I Cor. II, 6, 7**).

La Connaissance (ou Gnose) est une Sagesse, Sagesse de Dieu qui ne peut qu'engager le Gnostique Chrétien, n'ayant plus l'excuse de ne pas savoir, à des Devoirs !

Outre et préalablement aux Devoirs qui engagent le Gnostique, revenant aux règles qui régissent l'Eglise Indivise, rappelons ces dernières quant à la transmission du Sacrement de l'Ordre et, considérant dans notre réflexion, cette partie comme essentielle, nous n'aborderons qu'un point, celui du sujet appelé à l'ordination.

La Tradition de l'Eglise rappelle que pour entrer dans la cléricature, il convient d'être appelé par Dieu. « *Nul ne s'attribue cette dignité, s'il n'est appelé de Dieu, comme le fut Aaron.* » (**Héb. V, 4**), il ne convient pas de tenter de s'approprier comme un brigand cette dignité (qui dès lors serait-elle-même acquise ?), ainsi, entendons cette exhortation de l'Apôtre « *En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, mais qui y monte par ailleurs, est un voleur et un brigand.* » (**Jean X, 1**).

Les ordres sacrés nécessitent une certaine sainteté dans ceux qui les reçoivent. **Thomas d'Aquin** précise bien « *"Tout homme de la race d'Aaron qui sera souillé, n'offrira pas le pain à son Dieu, ne remplira pas les fonctions sacerdotales". Par souillure, il faut entendre ici, selon la Glose, "toute espèce de vice". Celui donc qui est pris en quelque vice ne doit pas être accepté pour le ministère de l'ordre.* », et conclut : « *Or, tout ordre fait de celui qui le reçoit un chef dans le domaine des choses de Dieu. Celui-là donc pèche mortellement, par présomption, qui avance aux ordres, avec la conscience d'un péché mortel. La sainteté de vie est donc requise, pour satisfaire au précepte.* » (17)

« *Faire ce que fait l'Eglise...* » Indépendamment de tout rite ou de prétendu respect du Rite qui n'est pas un acte magique, car la Liturgie n'est pas de la magie, faire ce que fait l'Eglise, suppose de respecter les règles de l'Eglise au premier rang desquelles figure pour celui qui aspire au sacerdoce, outre une certaine sainteté, un devoir de connaissance des domaines que nous désignerons sous le terme de « la science ecclésiastique » comprenant notamment, l'ensemble des domaines de la théologie, la connaissance des Pères, de la liturgie, du droit canonique, avec l'acquisition bien évidemment de qualités pastorales certaines fruits de la pratique

des vertus, de la prière, encore notamment. Ainsi se comprend le sens du **21° canon de la 23° Session du Concile de Trente** qui déclare relativement aux étapes du sacerdoce : *Et puisqu'on s'avance par-là vers des degrés plus élevés et de très saints mystères, on ne donnera les ordres mineurs qu'à celui dont on espère assez de science pour qu'il se montre digne des ordres majeurs* » parce qu' « *ils monteront ainsi de degré en degré, de manière à ce que leur mérite et leurs connaissances croissent davantage avec leur âge.* » (18). Ainsi le rappelle le prophète : « *Car les lèvres du sacrificateur doivent garder la science, Et c'est à sa bouche qu'on demande la loi, Parce qu'il est un envoyé de l'Éternel.* » (**Mal. II, 7**) S'il n'est pas de maîtrise de cette science ecclésiastique, pourrait s'accomplir la parole du prophète : « *Mon peuple est détruit, parce qu'il lui manque la connaissance. Puisque tu as rejeté la connaissance, Je te rejetterai, et tu seras dépouillé de mon sacerdoce; Puisque tu as oublié la loi de ton Dieu, J'oublierai aussi tes enfants.* » (**Osée IV, 6**).

La connaissance, la science ainsi évoquées par les prophètes, ne sont pas ici évocation d'une connaissance secrète chère aux Gnozes au nom trompeur, mais la seule connaissance de la science dénommée ecclésiastique.

Le sacerdoce est, de par les conditions rappelées et sous réserve d'un Appel de Dieu, une voie qui n'est pas donnée à tous de vivre, et ne saurait relever d'une quête initiatique ou s'apparenter à des degrés maçonniques (12 & 13), ainsi comprendrons-nous cette observation de **Thomas d'AQUIN** : « *Dieu n'abandonnera jamais son Eglise au point qu'on ne puisse trouver des ministres qualifiés en nombre suffisant pour pourvoir aux nécessités des fidèles, si l'on appelle les sujets qui en sont dignes et si l'on écarte les indignes. Et dans l'hypothèse où l'on n'en pourrait trouver un nombre égal à celui de maintenant, "mieux vaudrait un petit nombre de bons ministres qu'un plus grand nombre de ministres mauvais".* (19).

Il serait possible de gloser encore sur le sens exact qu'il échet de donner au terme utilisé comme prétendue caution à une ordination sacerdotale (*faire ce que fait l'Eglise*) au motif que serait respecté totalement, peu ou prou, un rituel alors considéré comme un acte suffisant. La Liturgie n'est pas un acte magique dépendant dans son efficacité de la simple volonté humaine, d'une Loi humaine, nous sommes, dans le cadre du Christianisme Latin et Byzantin, sous la dépendance de l'Église universelle qui apparaît comme un peuple qui tire son unité de l'unité du Père et du Fils et de l'Esprit Saint (11).

Ces nombreuses « Eglises Gnostiques » répondent-elles aux critères de l'Unité exposée et rappelée par l'enseignement des Pères, des théologiens, des Conciles, en un mot de l'Eglise Indivise ?

Discuter sur les thèses, les pratiques et les rites de l'essentiel de ces prétendues « Eglises Gnostiques », permettrait d'affirmer qu'elles ne répondent pas dans l'administration des sacrements et particulièrement celui de l'Ordre, à l'intention de faire ce que fait l'Eglise ; le chercheur pourra visiter des sites sur Internet.

IV De l'actuelle Eglise Gnostique Apostolique

Il n'échet pas à l'issue de cette analyse, de jeter l'enfant avec l'eau du bain.

Une seule filiation apostolique est maintenue de façon certaine dans le cadre de l'Eglise Gnostique Apostolique réveillée le jour de la Pentecôte de l'an 1982 (20). Cette Eglise se trouve maintenue au sein de l'Ordre de Lyon (21)

Cette Eglise est fidèle à la Tradition de l'Eglise Indivise, telle que rappelée, sans mélanger ou associer son action et son clergé à un autre domaine que celui d'agir, donc de servir, au sein de l'Eglise Universelle. S'il est trois Ordres au sein de l'Ordre de Lyon ils sont tous totalement indépendants les uns des autres (22)

Elle se définit ainsi : « L'Eglise Gnostique Apostolique, dépositaire de la filiation de Mgr BRICAUD, est une structure d'accueil pour la recherche spirituelle conforme aux traditions séculaires des Eglises d'Orient et d'Occident. L'E G A a pour vocation d'apporter l'aide spirituelle aux êtres de Désir qui en auraient besoin, et a pour but de restituer l'unité primitive religieuse en ce que Catholique, elle professe selon le critère de Saint Vincent de Lérins ce qui a été cru partout, toujours et par tous, mais elle affirme qu'il existe une science de Dieu et croit avec Clément d'Alexandrie à la suite de Saint Paul (I Cor. II, 6 ss) qu'elle n'est accessible que par l'illumination intérieure opérée par l'Esprit Saint et qu'elle est supérieure à la sagesse humaine.

Par ce point, tout en administrant l'ensemble des sacrements de l'Eglise Indivise, l'E G A reconnaît une place privilégiée à l'Eglise Intérieure, mais transmettant un message de Christianisme individuel au sens où chaque être est appelé à participer à la rédemption de toute la création, œuvre du 8° jour, elle est en pleine communion, dans sa Foi Orthodoxe, à l'Eglise Indivise et Apostolique, corps duquel elle est issue mais elle prétend comme Saint Ambroise, Saint Cyprien, Saint

Augustin, n'avoir pas à se soumettre à des injonctions étrangères dans l'examen de ses propres affaires en dehors de celles émanant directement de Jésus+Christ. Dans cette optique, l'E G A est Gallicane et s'appuie sur Saint Irénée de Lyon qui déjà au II^e siècle défendait contre Victor, l'évêque de Rome, les libertés des communautés religieuses : elle croit que Notre Seigneur Jésus+Christ est l'unique chef de l'Eglise. » (21)

Alors que déjà dans les grandes Eglise Apostoliques, de fait, le prêtre se trouve seul, confronté à une sorte de « Silence de Dieu » dans l'exercice de son ministère, combien est davantage isolé et seul l'ecclésiastique non incardiné dans un grand Patriarcat historique ou une grande Eglise, parce qu'alors il aura répondu à cette Vocation particulière d'un ministère où c'est tout le champ de la création qui lui est dévolu, et non une paroisse ou un diocèse...

Il lui faut, plus que pour un autre bénéficiant de l'aide de ses confrères, disposer d'une plus grande connaissance des matières ecclésiales certes, mais aussi, disposer de grandes qualités pour assumer seul une pastorale où rares seront les « supérieurs » ou les « pères spirituels » aptes à le guider ou seulement répondre à ses interrogations...

La vraie Gnose, celle que pense exprimer l'EGA, est une voie solitaire dans le cheminement spirituel, et non une voie de connaissances théoriques qui seraient différentes ou complémentaires aux connaissances des Eglises Apostoliques jugées par ces « mouvements gnostiques » comme « les Eglises conciliaires ».

Cette « Sagesse » qu'évoque l'Apôtre en son épître aux Corinthiens, s'acquiert dans une union personnelle à Dieu qui conduira à la conscience de La Présence. Ainsi, cette marche individuelle de l'acquisition de la Gnose Chrétienne est largement traitée par les Pères avec un nom aussi évocateur que « *Le Gnostique* » d'**Evagre le Pontique**, ou les « *Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques* » de **Syméon le nouveau théologien** (23). C'est en fait toute la Tradition ascétique de l'Orient Chrétien, des Pères du Désert notamment, qui permet d'accéder sinon à l'Union à Dieu parfois, du moins à cette conscience de La Présence.

La difficulté de cette voie réside dans la simplicité, qui est l'ouverture du cœur, elle n'a rien d'intellectuel, elle est purement spirituelle et personnelle, s'inscrivant dans un parcours relevant de ce monachisme né en Orient, ce qui explique la particulière incompréhension de ce que peut être la Gnose pour l'Occident Chrétien qui a voulu

intellectualiser la pensée des Pères, un exemple flagrant est la lecture que fera **FENELON** de **Clément d'Alexandrie** (24).

Réflexion peut-être sévère de cet état présent où tant de « chercheurs » (sic), d'initiés dans des courants dits illuministes, prétendent accéder aux Ordres sacrés soit au titre d'une équivalence avec un Grade ou un Degré maçonnique ou para-maçonnique, soit au titre de ce que l'on nomme « la cordonite » : dans tous ces cas, où donc est l'Appel de Dieu, la Vocation, la formation, mais aussi quelle conscience le prétendant a-t-il des Devoirs qui résultent de cette charge ?

L'important est d'être fidèle à notre réelle vocation qui peut n'être pas le Sacerdoce, que l'on ne se trouve pas dans cette situation rappelée par l'Apôtre : « *En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, mais qui y monte par ailleurs, est un voleur et un brigand.* » (**Jean X, 1**)

Jean-Pierre BONNEROT

-
- 1 Le récit de cette séance spirite est rappelé par J. B RICAUD en son journal *Le réveil gnostique*, N° 7, page 2 à 4 (1908), une variante est offerte par DOINEL en son livre *Lucifer démasqué* publié sous le pseudonyme de Jean KOSTKA, Delhomme et Briguët, sd, pages 18 à 20. Pour un accès notamment de ces textes : **Jean-Pierre BONNEROT Déodat ROCHE et l'Eglise Gnostique**. Cahiers d'Etudes Cathares N° spécial II° série, N° 4 et 5 (1982).

Pour un accès Internet : [*Déodat Roché et l'église gnostique - Free*](#)

Parmi les membres de cette filiation spirite, Louis-Sophronie Fugairon, Lucien Chamuel, Albert Jounet, Fabre des Essarts.

- 2 Lettre de Robert AMBELAIN à J-P BONNEROT en date du 26 juillet 1982.

R. Ambelain
5 Rue Rubens
75013 Paris

Reproduit le 4/3/82 + photocopies de son article
et de notes d'élèves de son séminaire
et pose 3 questions.

Paris, le 26 juillet 1982

Monsieur J.P. Bonnerot
200 Rue Saint-Jacques
75005 Paris

Cher Monsieur,

Je réponds à votre lettre du 25 juillet 1982. Vous trouverez ci-joint photocopies de :

- la charte de consécration de Mgr Charles-Henry Dupont, par Mgr Fayolle, alias Antonin, consacré par Mgr Chevillon.
 - ma charte de consécration dans la filiation "cathare" de Jules Doinel par Mgr Harmonius, alias Henri Meslin de Campigny.
 - ma charte de consécration dans la filiation apostolique de Mgr Julien Houssaye, par Mgr Roger Ménard, alias T Eon II.
- J'y annexe :
- filiation générale abrégée depuis Mgr Julien Houssaye.

L'apostolicité de tous ces noms est certaine. Je suis bien d'accord avec vous sur l'anneau de Mgr Bricaud, qui fut reçu par Chevillon, mais ne fut pas porté par lui; autant que je me souviens, ce dernier ne le pouvait pas passer à son doigt. Je l'ai remis néanmoins à ses fidèles de "meims, pour leur petit musée.

+ j'ai 75 ans, j'en ai en moins j'en ai dans 26 1/2...

Depuis 1935, j'ai connu et fréquenté tous ceux qui sont cités en mon article, cela jusqu'à leur mort: Chevillon, Lagrèze, Blanchard, Chaboseau père et fils, Henri Meslin, etc. La consécration de Lagrèze est fort douteuse en sa validité, expédiée en quelques minutes, sans rituel, ornements, etc., par simple imposition des mains, Lagrèze se trouvant pressé. Blanchard, par la suite, le déclara. Le même jour, 13 rue Gérard, au domicile de Jules Boucher, Lagrèze consacrait (?) Henri Meslin, Jean Chaboseau, les "régularisant" puisqu'ils ne possédaient que la filiation catharo-spirite de Doinel. Et il consacrait également Jules Boucher, lequel s'était toujours déclaré luciférien, et croyant en Satan. J'ai des lettres...

Tous les documents cités en mon article sont authentiques, je les ai eu en mains ou les ai en photographie. J'ai remis le pallium et l'anneau patriarcal à Mgr Maurer, de Besançon, avec mes ornements liturgiques, lorsque j'ai démissionné de l'E.G.A. Car je ne change absolument rien à mes trois livres parus aux Enigmes de l'Univers, le temps écoulé n'a fait que renforcer mes conclusions. Il se peut que sur le plan métaphysique, qu'on la qualifie Eon Christos, Adam Kadmon, Logos, il y ait une entité d'origine divine qui corresponde au Ieshouah de la Kabale. Il n'est pas irrationnel de l'invoquer en ce cas, et mes livres et les thèses qui y furent défendues, sont encore d'actualité dans les milieux chrétiens. Je n'y rallie volontiers en ce cas. Car c'est là le Christ des Gnostiques. Mais quant au personnage condamné à mort par Pilate, au Jésus de l'Histoire, je me refuse à voir en lui le personnage que l'on prétendait m'imposer jadis en tant que Dieu incarné! Je rejoins ici Luther et le Dr Schweitzer! Une des raisons qui m'ont fait quitter tout ce courant, c'est que les "évéques" soi-disant gnostiques, n'étaient rien d'autre que des catholiques sans le pape! Des gnostiques de jadis, ils n'avaient jamais rien lu! Même pas Origène... Marcion, Hérakléon, Valentin, ces noms leur étaient inconnus! Pour eux, c'était là le moyen de "jouer au curé..." (Chaboseau dixit).

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments fraternels.

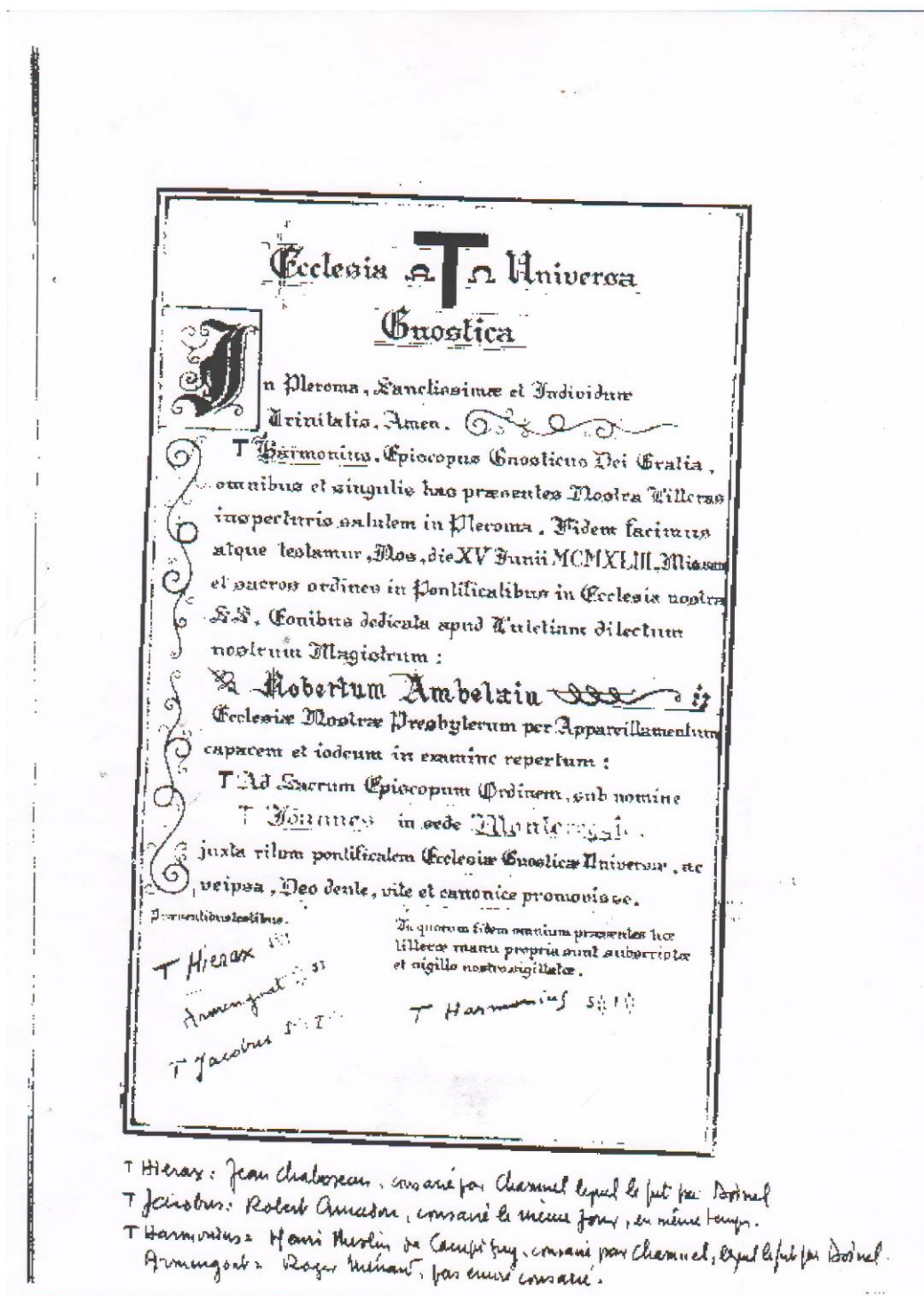
Filiation Apostolique des divers
Evêques Gnostiques en France.-

- St PIERRE, premier évêque d'Antioche, et ses successeurs directs, ont consacré la suite des évêques d'Orient et de l'Inde, savoir : (v. document annexe)
- IGNACE-PIERRE III, Patriarche d'Antioche et de l'Orient, lequel consacra en 1877, assisté de deux évêques :
- MAR PAUL ATHANASIUS, lequel, assisté des évêques Georges Grégorius et Paul Evanius, légat au trône patriarcal, a consacré le 29 juillet 1889 :
- JULIUS Ier, archevêque de Colombo (Ceylan), lequel, assisté des deux évêques, Grégorius et Athanasius, a consacré le 29 Mai 1892 à Colombo :
- MAR THIMOTHEUS (Mgr René Vilatte), lequel a consacré le 6 Mai 1900, à Piacenza (Italie) :
- PAUL, (Mgr Paolo Miraglia), archevêque de l'Eglise Vieille-Catholique Italienne, lequel a consacré le 4 Décembre 1904, à Thiengen (Duché de Bade) :
- JULIO, (Mgr Julien Houssaye), archevêque de l'Eglise Catholique Universelle, lequel a consacré le 1911 :
- Mgr GIRAUD, archevêque de l'Eglise Gallicane, lequel a consacré le 25 Janvier 1913 :
- JEAN II (Mgr Jean Bricaud), Patriarche de l'Eglise Catholique Gnostique, lequel a consacré le 5 Mai 1918, à Paris :
- VICTOR (Mgr Victor Blanchard), évêque de l'Eglise Gnostique Universelle, lequel a consacré le 7 janvier 1945, à Paris :
- RON II, (Mgr Roger Ménard), patriarche de l'Eglise Gnostique Kuldée, lequel a consacré le 9 Juin 1946, jour de la Pentecôte, à Paris :
- ~~AMBELAIN~~ Robert Ambelain (T Robert) (T Jean III).

ooo

a consacré :
anciennement à Roger Ménard : Robert Amador, Edouard Gesta, René
Chambellaut // Georges Lapière, Jean Blanchard
a toujours nié, par la nuit, la validité de ce vœu, car (c'est vrai) il
n'y eut aucune cérémonie, cela se fit en 2 nuits, sans costume
rituel, par simple imposition des mains, Lapière étant présent...
Par contre pour les 3 premiers comme pour Ménard, Blanchard et
Lapière, il fut au moins une messe, bien avant Lapière. De même pour Ménard,
la cérémonie fut complète, avec ornements, messe, etc.

- 3 Robert AMBELAIN joignait la photocopie de trois actes de « consécration épiscopale » sa lettre citée en 2. (deux actes seuls concernent R. A.)



- T Hierax: Jean Charbonnet, consacré par Charmel lequel le fut par Docteur
T Jacobus: Robert Amador, consacré le même jour, en même temps.
T Harmonius: Henri Merlin de Cassinoy, consacré par Charmel, lequel le fut par Docteur.
Armungor: Roger Méhant, par eum consacré.

Archevêque de Paris, Mgr Jullien, Mgr Suard, etc.

Un Nom de e' essentiel, existant par Soi, Eternel, Dieu Tout-Quiescent, Pmpq#

Monsi Roger Mironet, in Ecclésiast T Com II, évêque de l'église
Gnostique Ziméroelle par la grâce de Dieu. faisons savoir à tous par les
présentes, qu'en les fêtes de la Pentecôte 1946, les jours de 10ème jour de juin,
après avoir conféré à notre cher frère Robert Ambelain, né le 2-9-1907,
à Paris, le diaconat et la prêtrise, éavons élu et consacré à l'Épiscopat
dans l'Église Gnostique Ziméroelle, le tout selon les Rites du Bonheur
Catholique Romain. Après lui avoir ainsi imprimé les mains et consacré avec
les saints plus les consacrant la prime latine, nous lui avons confié le pouvoir de
celebrer le saint-sacrifice, conférer les sacrements, ordonner des Religieuses et des
prêtres, consacrer les Églises, Autels, Cimetières, etc... et accomplir toutes les
fonctions sacerdotales et épiscopales.
Donné en notre chapelle de Paris, ce 15 juin 1946,

T Com II

Robert Ambelain

Enregistré le 3-10-1943
n° 10 133 -

4 Lettre de René CHAMBELLANT à J-P BONNEROT en date du 17 février 1983. (Il échet de préciser que DELARUE appartenait à la filiation spirite).

René CHAMBELLANT
CHIRURGIEN DENTISTE
Villa Balao - Avenue Bellevue
06 - St-JEAN-CAP-FERRAT
Tél. ~~04 92 30 30~~
(83) 01 35 34

Le 17 février 1983

Mon Bien Cher Jean Pierre.

Merci de ton envoi du 2 février. Bien reçu le tout. Ton étude sur l'E.G. est très bien. Elle est de référence - J'ai des lettres de Ractet et Fayolle, au que de Mgr Laemer prouvant que les 2 premiers étaient diacres par chevillon et qu'aucun des deux n'ont été consacré par chevillon. Fieschi insiste lourdement pour que je lui fasse parvenir une photocopie de la lettre d'ambelain ou il dise que son consécration lui avait été donnée par Delarue. Et je ne retrouve pas cette lettre.

Le Resto n'a pas à être communiqué

- 5 Mgr Louis GIRAUD fut consacré par Mgr Jules HOUSSAY le 21 juin 1911 avec le titre de Primat de l'Eglise Catholique Française, et il devint après Mgr LAURIN de LIGNERES, Patriarche des Gallicans. *C'est en cette qualité de Patriarche, qu'il donna mission successivement à Mgr BRICAUD puis Mgr CHEVILLON de constituer l'Eglise Gnostique (EGA).*

Mgr GIRAUD, consacra Le 21 juillet 1913 Mgr Jean BRICAUD comme Patriarche de l'Eglise Gnostique, puis à la suite du décès de BRICAUD, le 4 janvier 1936, Constant CHEVILLON au titre de la même Eglise.

Mgr CHEVILLON ne consacra aucun évêque. La filiation de Mgr BRICAUD pour l'Eglise Gnostique Apostolique est la suivante : Mgr Victor BLANCHARD consacré par BRICAUD le 5 mai 1918, consacra le 5 février 1945 Mgr Edouard GESTA, qui consacra le 15 février 1948 Mgr René CHAMBELLANT qui ne consacra qu'un évêque, en outre sous condition au titre de la transmission de l'héritage spirituels des Mgrs BRICAUD et CHEVILLON, puisque ce dernier était déjà évêque et Ordinaire pour la France d'une Eglise Ville Catholique. Cette filiation est maintenue au sein de l'ODL.

- 6 : <http://www.sagesse-orthodoxe.fr/jaimerais-savoir/foi-et-tradition-orthodoxe/histoire-et-organisation-de-leglise/definitions-de-leglise-orthodoxe>
- 7 <http://www.eglise.catholique.fr/ressources-annuaires/lexique/definition.html?lexiqueID=303> Cette définition proposée par l'Eglise Romaine est œcuménique et moderne.
- 8 **ORIGENE** : *Homélie sur Matthieu XII*, 10. Une édition française de cette partie des Homélie ne semble pas donnée : pour la citation et son commentaire : **J. MEYENDORFF** : *Initiation à la théologie byzantine*, Cerf Ed, 1975, page 132. Signalons que ce livre fondamental est réédité.
- 9 **Thomas d'AQUIN** : *Lecture de l'Evangile de Saint Matthieu*.
Pour un accès internet :
http://docteurangelique.free.fr/livresformatweb/ecriture/matthieu.htm#_Toc111386130

10 Vincent de Lérins : *Commonitorium*

Pour un accès internet :

<http://www.patristique.org/Vincent-de-Lerins-Commonitorium> Cf., en particulier à partir du document PDF accessible par le lien : IV, 38 et XXVII, 21 à 23

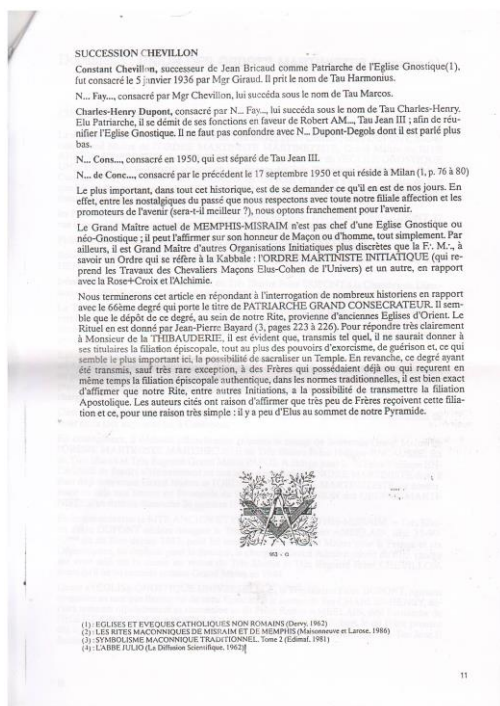
11 Constitution dogmatique *LUMEN GEN TIUM* (Sur l'Eglise)

Pour un accès internet :

http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat_ii_const_19641121_lumen-gentium_fr.html#_ftnref4

12 Mgr Ivan de la THIBAUDERIE : *Eglises et évêques catholiques non romains*. 1962, page 76, éd. à compte d'auteur et distribuée par DERVY-LIVRES.

13 Gérard KLOPEL *Memphis-Misraïm et l'Eglise Gnostique*. Bulletin intérieur de la GLFMM, N° 33, page 11.



14 Mouvements rattachés (dès lors qu'il ne s'agit pas d'Eglises Apostoliques) au « gnosticisme » au mieux, dès lors que l'on distingue à l'école des Pères,

« Gnose » et « Gnosticisme ». Pour une exacte approche de cette différence : **Gabriel BRUNGE** : *Paternité spirituelle - La Gnose chrétienne chez Evagre le Pontique*, abbaye de Bellefontaine Ed, coll. Spiritualité orientale, N° 61, chapitre X *Gnose et Gnosticisme*.

15 Id. page 77.

16 Id. page 83.

17 **Thomas d'AQUIN** *Somme Théol. Sup. Qu. 36 : Des qualités requises chez ceux qui doivent être ordonnés. Art.1.*

Pour un accès internet :

<http://www.thomas-d-aquin.com/Pages/Traductions/Traductions4.html>

18 **Concile de Trente** 23° Session, Canon XI. *Les conciles œcuméniques*, 2**, Les Décrets, Cerf Ed, page 1521.

19 **Thomas d'AQUIN** *Somme Théol. Sup. Qu. 36, op. cité, Art.4.*

20 Cf. note 1, [Déodat Roché et l'église gnostique - Free](#) La filiation apostolique est celle rappelée dans la note 5.

21 www.ordre-de-lyon.com

22 Mgrs BRICAUD souhaitait qu'une sorte de passerelle soit obligatoire pour le passage d'un ordre à un autre. Au sein de l'ODL, cela est supprimé. Un être peut appartenir à un ordre sans appartenir à un autre ou aux autres.

23 *Le Gnostique* d'**EVAGRE**, est la suite du *Traité pratique ou le Moine*, soit un ensemble de sentences spirituelles, il en est de même pour les *Chapitres* de **Syméon**. En fait ces traités s'inscrivent dans la Tradition dite des Pères du Désert. Sur cette Tradition, outre les documents proposés par les sites Orthodoxes, les bibliothèques numérisant des livres, Google Livres, donne accès aux six tomes de *La vie des Pères des déserts d'Orient* d'**Eugène VEUILLOT**.

24 **François de FENELON** *La tradition secrète des mystiques*, Arfuyen Ed.